



BULLETIN N° 98

Août 2024

Le mot du Président :

Cette trêve estivale au sein de l'association est souvent le signe d'un ralentissement de notre activité physique. Les raisons étaient nombreuses de se prélasser sur le canapé : le tour de France cycliste et ses magnifiques reportages et l'évènement essentiel les JO 2024 à Paris. C'est aussi le temps des regroupements familiaux avec les petits enfants ou entre amis, des moments privilégiés et festifs qui nous redonnent du baume au cœur dans cette ambiance plus tôt morose que nous traversons.

Les animateurs nouveaux et anciens sont à pied d'œuvre pour vous concocter un programme de début de saison sportive, qui va nous permettre de reprendre les bonnes habitudes.

Les effectifs ont encore augmenté, c'est le signe d'un bien être au sein du club, il est dû essentiellement à la bonne ambiance que vous y faites régner, merci à vous.

Je vous donne rendez vous le jeudi 5 septembre pour notre première sortie Je vous souhaite à tous une agréable saison sportive, n'oubliez pas la fête du village dimanche 25 août.

Amicalement André



Attestation de prérequis Formation Baliseur

Présentation générale :

Les prérequis sont les acquis préliminaires exigés avant d'entrer en formation, c'est un préalable minimal indispensable tant individuel que collectif :

- Pour le candidat afin de pouvoir faciliter l'acquisition des compétences visées et suivre le rythme
- Pour le collectif afin de dynamiser les productions et les échanges
- Pour l'organisation et les formateurs de consacrer pleinement le temps et les ressources à l'atteinte des objectifs

Prérequis d'entrée en formation Baliseur :

Le candidat doit avoir participé à au moins 2 sorties de découverte du balisage. Il effectuera les activités sous la responsabilité d'une personne reconnue pour son expérience dans le balisage, désignée par le Comité départemental concerné.

Ces sorties vont permettre de :

- Acquérir et valider les prérequis listés ci-dessous :
- Valider la motivation pour l'activité, par la découverte des conditions d'exercice, différentes d'une randonnée (rythme, effort, concentration, contraintes de portage, salissures...)
- Développer une première approche de l'activité et ainsi profiter au mieux de la formation

Liste des prérequis à faire valider lors des sorties de découverte :

- Savoir identifier les principaux outils et équipements et leur utilité
- Avoir réalisé au moins 1 balisage et 1 petit entretien (sous responsabilité)
- Avoir participé à la réflexion dans le choix d'un positionnement fonctionnel d'une balise
- Savoir suivre son itinéraire en relation avec le tracé (liaison carte –terrain)

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au président du club.

Dimanche 25 août c'est la fête du village.

Notre stand de pâtisseries est plébiscité par des habitués qui apprécient le talent culinaire de nos pâtisseries, afin de ne pas les décevoir, nous reconduisons l'opération et invitons les dames de bonne volonté à le garnir de leurs spécialités sucrées ou salées.

Il serait souhaitable que vous ameniez vos réalisations soit le samedi soir ou bien sur le stand le dimanche AVANT 9H30 afin de permettre aux acheteurs d'avoir le maximum de choix.

Le stand sera tenu de 8 heures à 13 heures.

Pour tout renseignement contacter : Josiane Aussibal Tél : 06.41.96.54.42

Ou Nicole Senseby : Tél : 07.81.86.86.71

Samedi 28 septembre se tiendra notre Assemblée Générale à 18h00 précises à la **salle Carène à la Mairie de Saint-Côme (3^{ème} étage avec ascenseur)**. Comme tous les ans, pour ceux qui le souhaitent, cette assemblée sera suivie d'un repas pris en commun au restaurant « LE SAINT DAMIEN » à Saint Côme.

Nous vous demanderons de vous faire inscrire vers la mi-septembre à l'occasion de nos randonnées ou de téléphoner à Ginette Rous (Tel. 06 86 65 85 67)

Voici le tarif des licences pour 2024/2025 (sous réserve de validation lors de l'Assemblée générale)

| | | | |
|--------------|------|--------------|------|
| Licence IRA | 36 € | Licence FRA | 65 € |
| Licence IMPN | 48 € | Licence FMPN | 89 € |

Abonnement Rando Passion : 10 €

Contribution pour les personnes extérieures au club et licenciées FFRP : 20 €

Les personnes souhaitant connaître le club sont admises à 2 randos maximum avec une participation de 2 € par sortie.

Programme 3ème trimestre 2024 :

Est joint, en annexe à ce bulletin, le programme du 3ème trimestre 2024, merci aux animateurs qui l'ont préparé et bonne lecture à tous.

Le Président

Bulletin N° 98 du 21 août 2024

La Secrétaire

Berthomieu André

Rous Ginette